



MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/05/2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois mai à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Étaient présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. RUSE Serge, Mme VAUNE, Audrey, Mme RAUMEL Karine, Mme FRANCOIS Vanessa, M. LAMOISE Régis, Mme COINTEAUX Chantal.

Étai(ent) excusé(s) : M. DECLERCQ Ludovic donne procuration à Mme CHARROIS Nicole
Mme PETAT COLLE Annick donne procuration à Mme BEURTON Sandrine
M. ROUY Christophe, M. DELIEGE Fabrice, Mme LURION Eve-Hélène

Étai(ent) absent(s) : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 11

Absents : 0

Excusés : 5

Nombre de suffrages
exprimés : 13

Pour : 8

Contre : 5

Abstentions : 0

Projet de création d'une unité de méthanisation par la société CVBE
E31 à Ludres
Délibération n°2023 - 27

Date de convocation
27/04/2023

Dans le cadre de la transition énergétique, la société CVBE E31 projette d'installer une unité de méthanisation non agricole à Ludres.

Date d'affichage
05/05/2023

Ce méthaniseur permettrait de produire du gaz qui serait réinjecté dans le réseau GRDF. Pour produire cette énergie, l'entreprise prévoirait d'utiliser des déchets issus d'industries agro-alimentaires, des restes de repas des collectivités, de boues de papeterie...

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

05/05/2023

CVBE souhaiterait évacuer le déchet final de ce processus de méthanisation, appelé digestat, sur les parcelles agricoles des territoires voisins. Dans cette perspective, la commune de Bayon serait concernée par l'épandage du digestat qui a une valeur fertilisante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité absolue des voix (5 voix contre : Cunat, Raulin, Lamoise, Rusé, Vauné)

EMET UN AVIS DEFAVORABLE

Sur le projet de création d'une unité de méthanisation par la société CVBE E31 à Ludres.

Signature du secrétaire
de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

